

être, disait-on, le chat attiré par les cris de sa mère, sera retourné chez la femme qui en a fait présent à notre fille. On va l'y demander, et cette femme d'une humeur naturellement gaie, répond par des plaisanteries qui ne parurent pas de saison, et qui donnèrent lieu à des raisonnemens dont les suites faillirent être funestes. Les imaginations s'échauffent; quelques personnes se joignent aux parens; on se détermine à retourner chez la femme au caractère jovial. On frappe à la porte qui ne s'ouvre pas au gré de l'impatience avec laquelle on se présente. Les soupçons augmentent, et l'on regarde déjà la maîtresse de la maison et les deux hommes que l'on trouve chez elle comme les auteurs du rapt de la fille perdue. On recherche, on questionne, et l'on croit voir de l'embarras sur la physionomie de ceux qu'on interroge, et trouver de l'ambiguïté dans leurs réponses. Cependant le mystère n'est pas éclairci; on reste dans un doute affreux; et l'on se retire consterné.

Six jours se passent dans l'incertitude la plus cruelle sur le sort de Claudine. On apprend enfin qu'on a trouvé au-dessous de Condrieux, à quelques lieues de Lyon, sur le bord du Rhône, le cadavre d'une fille. Un oncle et un voisin s'y transportent; le cadavre avait été enterré sous le sable; ils le font exhumer. Ils reconnaissent Claudine à sa figure et à ses habits, et la font enterrer dans le cimetière de la paroisse Saint-Michel sous Condrieux.

Les clameurs qu'avait déjà excitées la disparition de Claudine dans un quartier extrêmement peuplé, augmentent sur les rapports d'un enfant de cinq ans, fils de la femme qui avait donné le chat. Ces rapports paraissaient mériter quelque attention; car la vérité semblait se manifester par la bouche de l'innocence. Ce malheureux enfant déclarait que la *Dodon* avait été étranglée chez la femme Forobert sa mère, par des hommes qu'il dépeignait; il se mettait dans des attitudes et faisait des postures qui ne pouvaient que faire présumer le viol. Il y en avait assez pour bâtir un système d'accusation. On frémit d'horreur en pensant aux crimes atroces qu'on avait dû commettre; on voit les coupables, on les nomme. Les récits du jeune enfant s'accréditent, et passent de confiance en confiance, ils parviennent enfin aux oreilles du ministère public. La justice fait tout ce qui est nécessaire pour suivre les traces de ce prétendu crime, et pour en découvrir les auteurs. Les chirurgiens commis aux rapports se rendent au cimetière de Saint-Michel; ils exhument le cadavre de Claudine; ils déclarent qu'elle a péri de mort violente, et qu'elle a été jetée dans l'eau après sa mort.